

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/10/2025 - B2025/022392 - 2021 B 00953 - 898 357 900 - 2F Aménagement

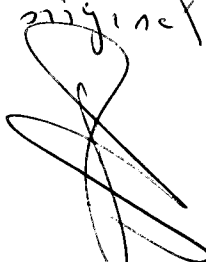
COGEP

SAS 2F AMENAGEMENT

17 ZA chemin de la Plaine

38640 CLaix

Certifié conforme à l'original
par le président



COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025



COGEP LA TOUR

6 allée du Crêt
69890 La Tour de Salvagny

04 78 57 97 53

Sommaire

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

----- Etats de synthèse -----	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat 1/2	4
Compte de Résultat 2/2	5
----- Annexe -----	6
Règles et méthodes comptables	7
Immobilisations	10
Amortissements	11
Stocks et en-cours	12
Créances et Dettes	13
Capital social	14
Produits et Charges exceptionnels	15
Produits à recevoir	16
Produits constatés d'avance	17
Charges à payer	18
Charges constatées d'avance	19
Engagements financiers donnés et reçus	20
Dettes garanties par des suretés réelles	21

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025



ETATS DE SYNTHESE



COGEP

Bilan Actif

		31/03/2025		31/03/2024	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 285	510	1 775	
	Fonds commercial (1)	179 000		179 000	179 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	12 463	10 725	1 739	2 609
	Autres immobilisations corporelles	101 706	49 289	52 417	32 662
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	200		200	200
	Prêts				500
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	295 654	60 523	235 131	214 970
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	11 130		11 130	12 076
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
ACTIF CIRCULANT	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	199 271		199 271	182 808
	Autres créances	23 289		23 289	57 048
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	78 141		78 141	75 569
	Charges constatées d'avance	7 207		7 207	9 006
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL (III)	319 037		319 037	336 506
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	614 691	60 523	554 168	551 477
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				500
	(3) dont créances à plus d'un an				

Bilan Passif

	31/03/2025	31/03/2024
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
RESERVES		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	206 038	143 957
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	10 221	62 081
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total des capitaux propres	260 259	250 038
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	156 886	174 873
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	87 952	74 004
Dettes fiscales et sociales	42 230	44 808
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 185	6 185
Produits constatés d'avance (1)	656	1 569
Total des dettes	293 909	301 439
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	554 168	551 477
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	10 221,05	62 081,29
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	187 504	170 878
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	254	249
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTES ANNUELS 2025

Période du 01/04/2024 au 31/03/2025



ANNEXE



COGEP

Règles et Méthodes Comptables

Désignation de l'entreprise : SAS 2F AMENAGEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de **554 168** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **10 221** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/04/2024** au **31/03/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/07/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/03/2025** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks et en cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/03/2025
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres	179 000		2 285		181 285
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	179 000		2 285		181 285
CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
Instal technique, matériel outillage industriels	12 463				12 463
Instal., agencement, aménagement divers					
Matériel de transport	87 486		58 720	47 350	98 857
Matériel de bureau, mobilier	2 849				2 849
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	102 799		58 720	47 350	114 169
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés	200				200
Prêts et autres immobilisations financières	500			500	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	700			500	200
TOTAL	282 499		61 005	47 850	295 654

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles		510		510
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		510		510
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	9 855	870		10 725
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport	56 758	13 560	22 894	47 423
Matériel de bureau, mobilier	916	950		1 866
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 528	15 380	22 894	60 014
TOTAL	67 528	15 890	22 894	60 523

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL IMMOB INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal, agencement, aménag.					
Instal. technique matériel outillage industriels					
Instal générales Agencet aménagt divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables, divers					
TOTAL IMMOB CORPORELLES					
Frais d'acquisition de titres de participation					
TOTAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE					

Stocks et En-cours

	31/03/2025	Début exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état				
Approvisionnements				
Matières premières	11 130	12 076		946
Autres approvisionnements				
	TOTAL I	11 130		946
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
	TOTAL II			
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
	TOTAL III			
Production stockée (Total II + Total III)				

Créances et Dettes

	31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	199 271	199 271		
Créances représentatives des titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	13 614	13 614		
Taxes sur la valeur ajoutée	9 675	9 675		
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	7 207	7 207		
TOTAL DES CREANCES	229 766	229 766		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice	500			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				
	31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	254	254		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	156 632	50 227	106 405	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	87 952	87 952		
Personnel et comptes rattachés	7 459	7 459		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 799	10 799		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	23 006	23 006		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	966	966		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	6 185	6 185		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	656	656		
TOTAL DES DETTES	293 909	187 504	106 405	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 025			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/03/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		40 000,00	1,0000	40 000,00

2F AMENAGEMENT

Société par actions simplifiée au Capital de 40 000 €uros

**17 ZA chemin de la Plaine
38640 CLAIX
898 357 900 RCS GRENOBLE**

=====

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2025**

Exercice clos le 31 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 30 septembre à 10 heures,

Les associés de la société 2F AMENAGEMENT, société par actions simplifiée au capital de 40000 €uros, divisé en 40 000 actions de 1 €uro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur la convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé présent ou mandataire en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Fabrice DESSERTAINE, en sa qualité de Président de la société.

La feuille de présence est certifiée sincère et véritable par le Président.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer à la majorité requise.

Monsieur Fabrice DESSERTAINE dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence ;
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires ;
- les statuts ;

- le tableau des résultats financiers ;
- les comptes annuels au 31 mars 2025 ainsi que leurs annexes ;
- le rapport du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce ;
- le projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Puis le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations permettant aux associés de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été tenus à leur disposition au siège social ou leur ont été adressés, le tout conformément aux dispositions statutaires.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur Fabrice DESSERTAINE rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président sur les conventions visées à l'article L227-10 du code de commerce ;
- Approbation desdits comptes annuels et conventions, quitus au Président ;
- Affectation du résultat.

Puis, il donne lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce, établis par le Président.

Enfin, Monsieur Fabrice DESSERTAINE déclare la discussion ouverte.

Aucune observation n'étant échangée et personne ne demandant la parole, Monsieur Fabrice DESSERTAINE met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour sus-rappelé.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 mars 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à la somme de 10 221,05 € de la façon suivante :

Autres réserves	10 221,05 €
-----------------	-------------

En outre, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que le montant du dividende au titre des exercices précédents a été le suivant :

EXERCICE	DIVIDENDE
31/03/2023	2.50 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non fiscalement déductible en vertu de l'article 39.4 du C.G.I

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Le Président

